

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 21*Objet :*

Ouverture de Crédits

Date de convocation :

3 juin 2020

Date d'affichage :

3 juin 2020

*Nombre de Conseillers
en exercice :*

23

Nombre de présents :
20*Nombre de votants :*
20

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt

Le 9 juin à 19 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Flavie TAVERA, Pierrick THOMAS, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoirs :

Absents : Mme Monique LASVENES, Patrick SOULHAC, Christophe VIALA

Mme Flavie TAVERA est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose conformément à l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'ouvrir les crédits suivants en section d'investissement afin de pouvoir effectuer les paiements :

Budget principal :

IMPUTATION COMPTABLE	NATURE DE LA DEPENSES	MONTANTS DES CREDITS EN €
2184	Tables pique-nique	3 756
2183	Video projecteur école	553
2188	Balayeuse	16 290

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les ouvertures de crédits ci-dessus,
- **DIT** que ces crédits seront inscrits au budget 2020.

- A D O P T E E -

Le Maire,

T. DELBREIL

